

L'effet domino du programme Melior :

Déguster du prêt-à-manger et du dessert... meilleurs pour votre santé !

Montréal, le 3 octobre 2013- Près de deux ans après sa création, force est de constater que le programme Melior a un effet multiplicateur au sein de l'industrie agroalimentaire... là où ça compte! En effet, la marque Fleury Michon, connue pour ses plats préparés, ainsi que Sélection du Pâtissier, une entreprise de pâtisserie desservant principalement le secteur institutionnel, ont tous deux signés une charte d'engagement volontaire. Ils confectionnent des produits que les Québécois consomment régulièrement, c'est-à-dire des desserts et du prêt-à-manger. L'amélioration d'aliments qui se retrouvent fréquemment dans le frigo des Québécois aura à coup sûr un impact non négligeable sur leur santé.

Sélection du pâtissier : manger mieux c'est bien, manger moins c'est mieux!

Sélection du Pâtissier confectionne depuis 1992 des gâteaux pour des compagnies de services alimentaires, telles que les cafétérias d'écoles et d'hôpitaux. L'entreprise de Portneuf a déjà effectué plusieurs améliorations sur ses produits durant les dernières années afin entre autres de se conformer aux exigences des distributeurs, qui eux, souhaitent répondre aux demandes de leurs clients. En s'engageant dans le programme Melior, Sélection du Pâtissier souhaite pousser encore plus loin ses efforts d'amélioration. Ainsi, dans le cadre de son adhésion, Sélection du Pâtissier propose de réaliser trois engagements d'importance :

- 1. Diminuer d'environ 10 % les portions des nouvelles pâtisseries de la gamme signature**, devenant ainsi la première entreprise à proposer une réduction des portions, une initiative qui sera sans nul doute saluée par les détracteurs des formats géants.
- 2. Élargir la gamme de produits « Nos équilibrés »**, une sélection de neuf desserts plus riche en fibres, moins sucrés et sans gras trans.
- 3. Diminuer de 5 % le sucre et le gras des produits meilleurs vendeurs de « Quatre-quarts »**, un engagement qui touchera encore plus de consommateurs étant donné leur popularité.

« Depuis quelques années déjà, Sélection du Pâtissier s'est engagé dans une démarche d'amélioration continue de ses produits pour répondre aux préoccupations santé des consommateurs », affirme Mario Audet, président directeur général de la compagnie. « Quand nous avons entendu parler du programme Melior par l'un de nos clients, nous nous sommes dit que ce serait une belle occasion d'entreprendre une démarche structurée avec l'appui d'experts et de voir nos efforts cautionnés par un organisme crédible et indépendant », ajoute-t-il.

Fleury Michon : des plats cuisinés plus futés

Fleury Michon n'en est pas à ses premiers efforts non plus. En effet, le transformateur alimentaire français participe volontairement depuis quelques années au Programme national nutrition santé (PNNS) en France, l'équivalent du programme Melior. Comme premier engagement au Québec, Fleury Michon s'engage à :

- 1. Proposer une nouvelle gamme de plats cuisinés *BOX* « Cuisines du monde », dont 50 % des recettes contiennent un minimum de 4 grammes de fibres par portion, et ce, par une augmentation de l'apport en légumes.**

Selon la directrice marketing de Fleury Michon, Liette Vézina, l'entreprise de transformation a voulu conserver, en s'installant au Québec, les deux mêmes piliers de la marque, soit le plaisir de manger et une alimentation équilibrée : « Fleury Michon a fait appel à des consultants gastronomiques réputés pour s'assurer de la qualité gustative de ses plats. Il était donc naturel pour nous de vouloir s'adjoindre aussi les services d'experts quant à l'amélioration de notre offre du point de vue nutritionnel. Nous avons été séduits par la rigueur du processus du programme Melior et nous nous savons bien accompagnés pour offrir aux Québécois des produits meilleurs pour leur santé. »

Le mouvement Melior continue sur sa lancée

Le mouvement pour une offre alimentaire améliorée et une meilleure accessibilité aux produits meilleurs pour la santé continue de prendre de l'ampleur selon Annick Van Campenhout, directrice générale du Conseil des initiatives pour le progrès en alimentation (CIPA), l'organisme qui pilote le programme Melior. « Je suis particulièrement heureuse de compter parmi nos signataires deux entreprises qui fabriquent des produits consommés régulièrement par les Québécois et qui sont souvent pointés du doigt comme étant moins bons pour la santé. Et c'est là toute l'essence du programme Melior: améliorer un produit de consommation courante, et non pas promouvoir les produits santé », explique-t-elle. « Ce sont des engagements comme ceux-ci qui auront le plus d'impact sur la santé des Québécois puisque sans même changer leurs habitudes, ils amélioreront leur alimentation. »

-30-

À propos de Melior

Le programme Melior, du mot latin *Meliorare* qui signifie « améliorer », est une initiative québécoise visant à stimuler le progrès alimentaire et contribuer à l'amélioration de l'offre alimentaire au Québec. Il s'agit d'un programme de charte d'engagements volontaires de progrès nutritionnel destiné aux industriels agroalimentaires. Inspiré d'un modèle semblable en France, il est le premier programme du genre en Amérique du Nord et il est entièrement conçu à l'image des réalités d'ici.

Cette initiative est rendue possible grâce au soutien et à l'appui financier de



www.quebecenforme.org

Pour renseignements et entrevues:

Vanessa Roland

514 966-8963

vroland@tactconseil.ca